

L'approche « bassin versant » sur l'Ouest de La Réunion : le SAGE Ouest et l'expérimentation GIML au service de la TVB



Aménagement & Habitat

www.tco.re

Séminaire national SAGE&TVB

Atelier 1 : Développer les liens entre acteurs locaux

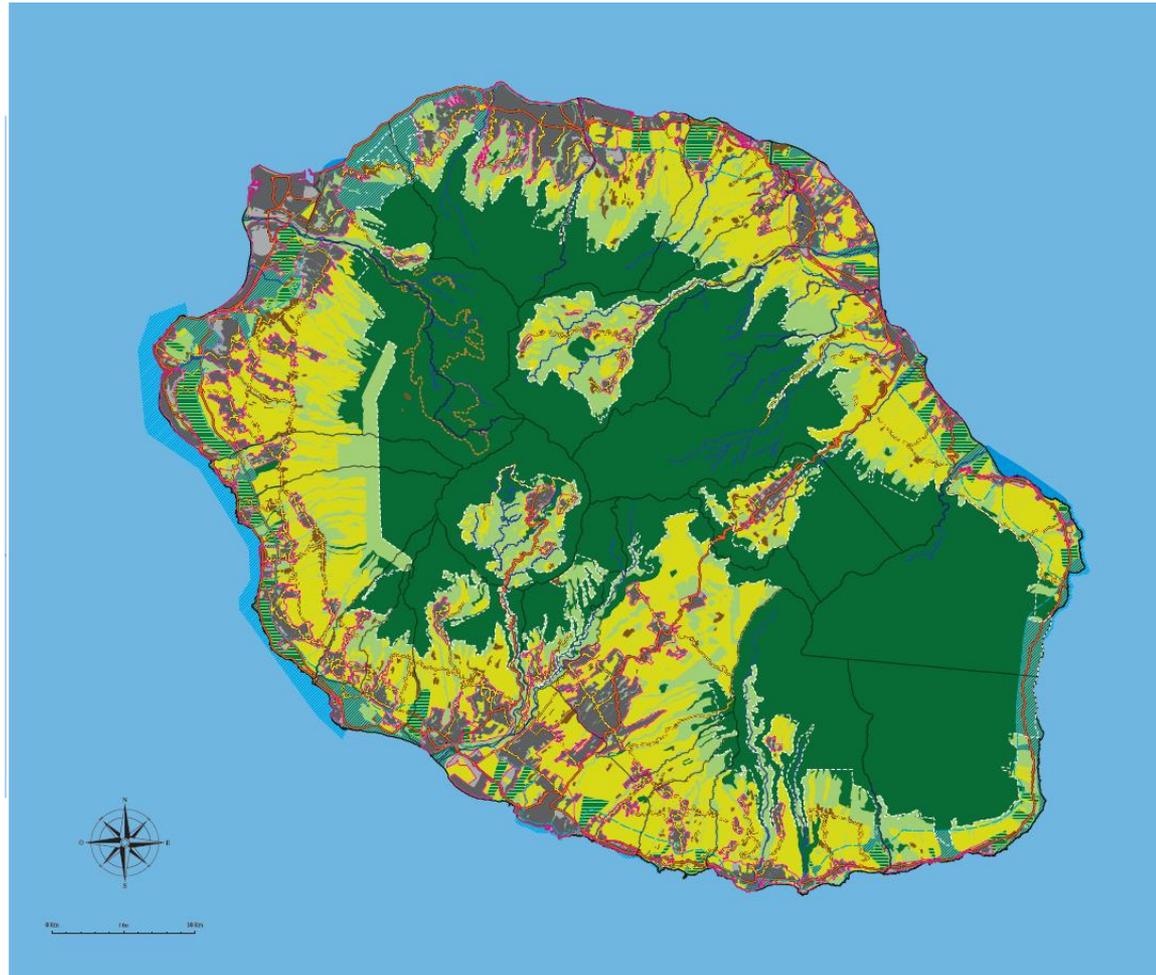
TERRITOIRE
DE LA CÔTE OUEST

SAINT-LEU · TROIS-BASSINS
SAINT-PAUL · LE PORT
LA POSSESSION

Contexte territorial

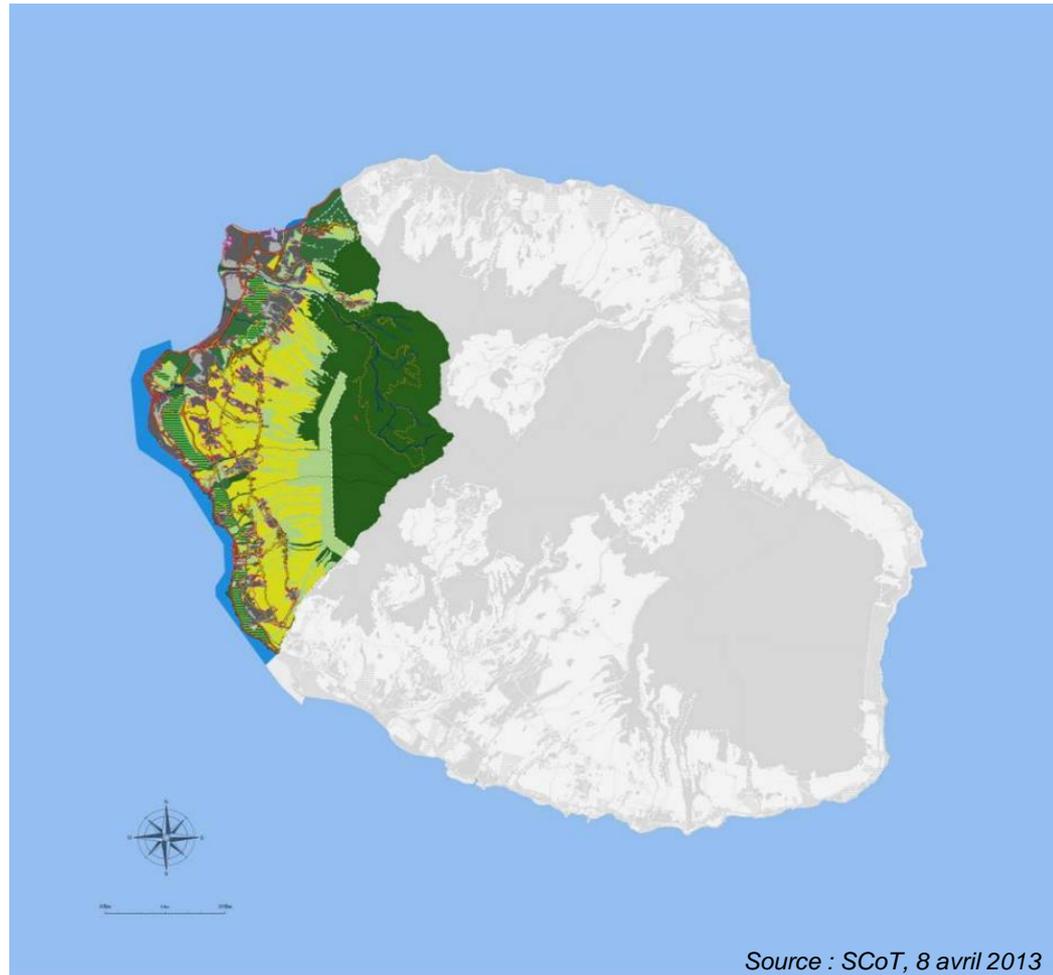
- **La Réunion**

- SAR (schéma d'aménagement régional) avec son volet SMVM (schéma de mise en valeur de la mer)
- Pas de SRCE (schéma régional de cohérence écologique)



Contexte territorial

- **Le Territoire de la Côte Ouest (TCO)**
 - 5 communes de l'Ouest
 - SCoT en révision (lois Grenelle, TVB)
 - Structure porteuse du SAGE Ouest révisé et approuvé en juillet 2015
 - Une Charte paysagère et des études subséquentes (lisières urbaines, ravines)
 - Une expérimentation de GIML (Gestion Intégrée de la Mer et du Littoral) lancée en 2014

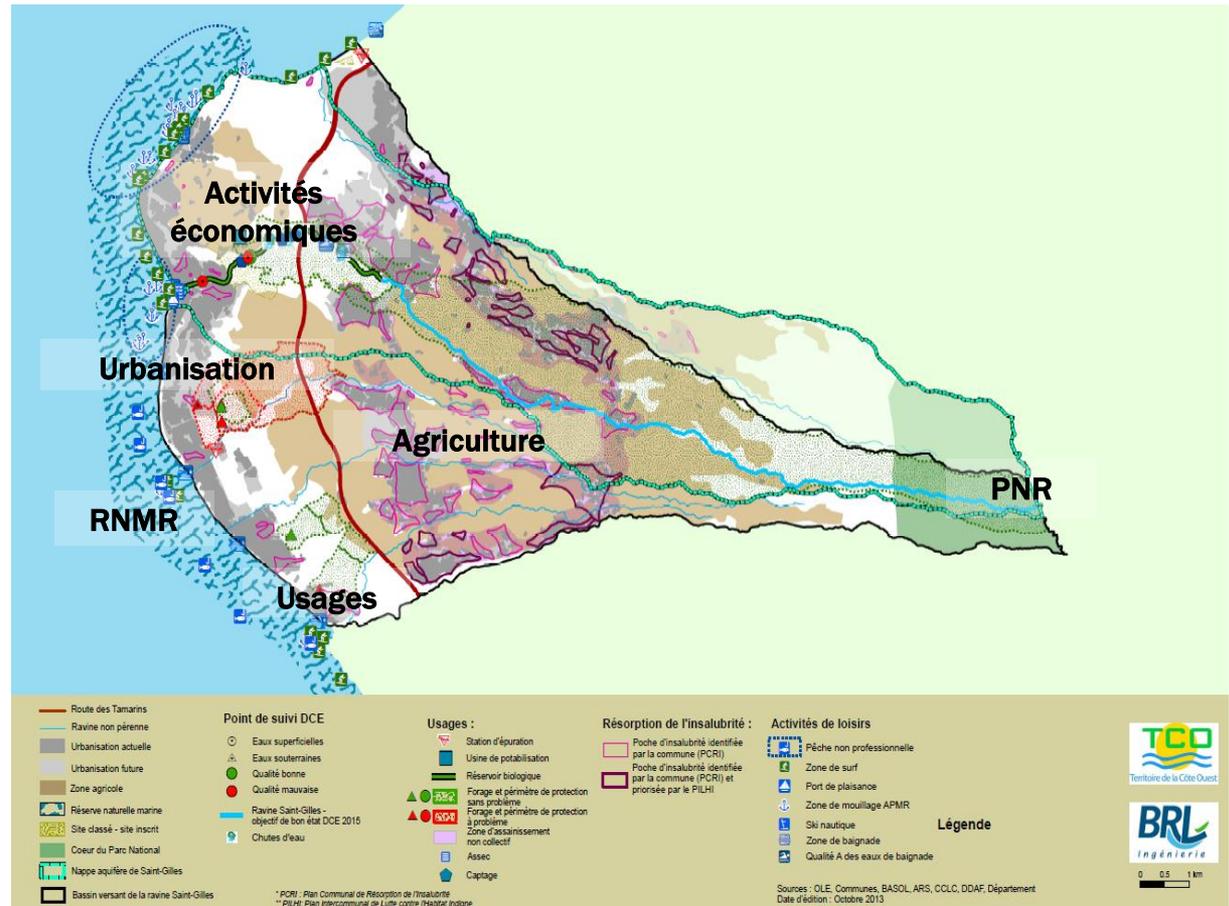


Enjeux du SAGE Ouest

Enjeu 1	Préserver et restaurer territoire et garants de	Enjeu 2	Améliorer la g du territoire	Enjeu 3	Garantir une gestion durable	Enjeu 4	Clarifier - adapter la gouvernance aux caractéristiques du territoire et asseoir le rôle de la CLEO																														
Objectifs généraux	Nombre d'objectifs généraux	Objectifs généraux	Nombre d'objectifs généraux	Objectifs généraux	Nombre d'objectifs généraux	Objectifs généraux	Nombre d'objectifs généraux : 2																														
	1.1 Préserver la fonctionnalité 1.2 Gérer les pollutions se		2.1 Gérer les risques 2.2 Mieux gérer		3.1 Optimiser la gestion de la ressource 3.2 Gérer voire approvisionner		4.1 Garantir l'animation du SAGE et asseoir le rôle de la CLEO 4.2 Conforter la gouvernance de bassin et initier les réflexions sur le changement climatique																														
Objectifs spécifiques	Objectif général 1.1	Objectifs spécifiques	Objectif général 2.1	Objectifs spécifiques	Objectif général 3.1	Objectifs spécifiques	Objectif général 4.1	Nombre d'objectifs spécifiques : 2																													
							4.1.1. Garantir l'animation et le suivi du SAGE		4.1.2 Favoriser les interactions entre la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire																												
							Objectif général 4.2	Nombre d'objectifs spécifiques : 3		4.2.1 Favoriser la coordination d'acteurs par une animation renforcée des réseaux		4.2.2 Promouvoir la politique de l'eau du territoire pour orienter stratégiquement les financements		4.2.3 Prendre en compte le changement climatique dans les réflexions de territoire																							
								Nombre de dispositions : 8		REG		PREC																									
								Statut		REG		PREC																									
	Objectif général 1.2	Dispositions	Statut	Type	Nombre	ORG	ETU	TRVX	SUIV	COM	COMP	ORG	ETU	TRVX	SUIV	COM	COMP	0	0	0	0	0	0	4	1	0	1	1	1								
																														Nombre de dispositions : 21		REG		PREC			
																														Statut		REG		PREC			
																														Type		REG		PREC			
																														Nombre		REG		PREC			
Dispositions		Nombre de dispositions : 28		REG		PREC																															
Statut		REG		PREC																																	
Type		REG		PREC																																	
Nombre		REG		PREC																																	

Enjeux de la GIML

- Le territoire de la GIML : un condensé des enjeux de la micro-région Ouest
- Une démarche à l'échelle du bassin versant
- Une approche multisectorielle de l'espace et des ressources
- Une volonté d'éclatement thématique et institutionnel



Enjeux de la GIML

LES 10 AXES STRATEGIQUES DE LA GIML

Axe 1 : Prendre en compte les risques côtiers sur le littoral corallien

Axe 2 : Gestion des eaux pluviales

Axe 3 : Participer à l'amélioration de la qualité de l'eau

Axe 4 : Trame écologique fonctionnelle à l'échelle du bassin versant

Axe 5 : Connectivité des écosystèmes marins et terrestres

Axe 6 : Paysages , patrimoine et cadre de vie

Axe 7 : Développer les filières économiques locales innovantes

7 Axes relatifs
au contenu du projet
(Objectifs / Finalités)

3 Axes de moyens :
Modalités de mise en
œuvre de la GIML

Axe 8 : Gouvernance, transversalité et participation

Axe 9 : Communication et sensibilisation

Axe 10: Suivis et connaissances

**DES ENJEUX À L'INTERFACE ENTRE POLITIQUE
DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ**

Mobilisation des acteurs

SAGE

Concertation institutionnelle:

- 4 Ateliers thématiques
 - Qualité des eaux et fonctionnalités des milieux
 - Gestion des eaux pluviales et du risque inondation
 - Gestion globale de la ressource en eau
 - Gestion de l'alimentation en eau potable
 - 4 Ateliers sectoriels
 - Organisation selon les trois collèges de la CLE :
 - Représentants des services de l'Etat
 - Représentants des collectivités
 - Représentants des associations et des usagers
- 2 ans de concertation active

GIML

Concertation élargie:

- 1 Atelier de diagnostic construit autour de 3 thématiques (> 70 personnes)
 - Le « cycle de l'eau »
 - La valorisation durable des écosystèmes
 - Le cadre de vie
 - 2 Ateliers de prospective (~ 30 personnes)
 - 2 Ateliers sur le plan d'action (~20 personnes)
 - 1 Séminaire de restitution (~ 60 personnes)
- 2 ans de concertation autour de la GIML, 5 ateliers, différents formats

Mobilisation des acteurs

« Acteurs des Hauts » :

Université, Commune, CR, OTI, TCO, ONF, PNR, SREPEN, AD2R, ARP, THO, SYPRAL, Accueil Paysan, CMA, FRCA, Chambre d'agriculture...

« Acteurs du lagon » :

Ifremer, Université, OTI, CR, TCO, RNMR, Association de pêcheurs, CRPPS, SREPEN, Vie Océane, SYPRAL, CRPMEM...

« Acteurs du large » :

Ifremer, DMSOI, CRPPS, ARDA, Cluster Maritime, CRPMEM...

« Acteurs des Mi-Pentes » :

CIRAD, Université, DAAF, DEAL, Commune, CR, OTI, CG, TCO, CdL, BRGM, Office de l'eau, La Créole, PNR, AOI, Ti Pa Ti Pa, SREPEN, THO, APR, AD2R, ARDA, SAFER, Sédré, EPFR, CBO, FRBTP, Accueil Paysan, CMA, AROPFL, Tereos, FRCA, Chambre d'agriculture...

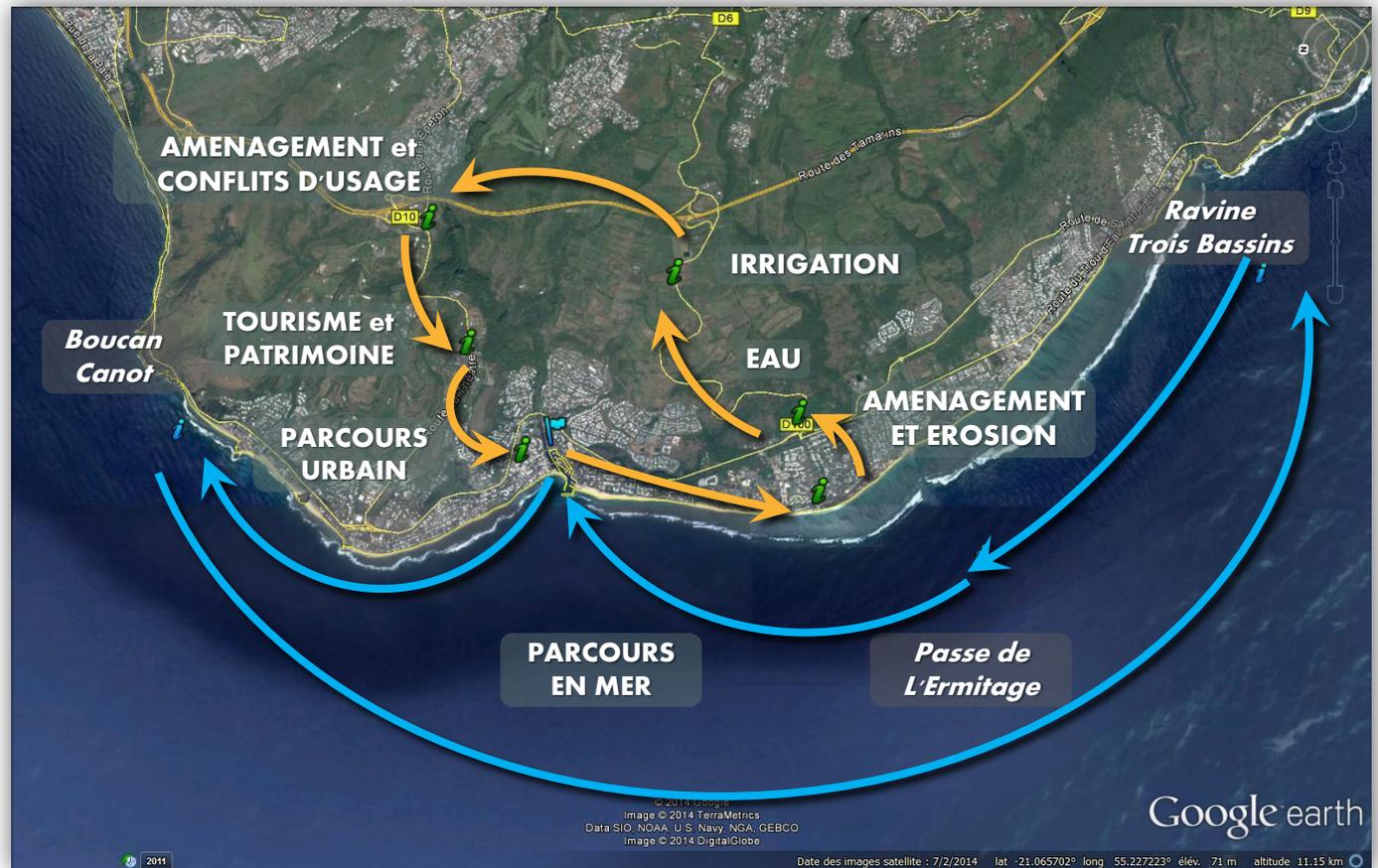
« Acteurs du littoral » :

Université, Commune, CR, Tamarun, DEAL, OTI, TCO, CdL, BRGM, Office de l'eau, La Créole, SREPEN, Vie Océane, ARDA, CBO, SYPRAL, CRPMEM, CMA, UHR, UMIH, AROPFL...

- Une série d'entretiens bilatéraux a conduit à identifier les acteurs du territoire d'expérimentation.

Atelier de diagnostic participatif

Partage des enjeux du territoire



Site internet

Création d'un site web dédié aux principes de la GIML : giml.re

The screenshot displays the GIML website interface for Réunion. At the top, there is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Le Projet GIML', 'Données géographiques', 'Les Ateliers Techniques', 'Sensibilisation', and 'Accès pro'. The main heading is 'Données géographiques', followed by a sub-heading 'Les données cartographiques du Projet GIML'. A paragraph below explains that numerous cartographic data sets are being integrated into a 'Sextant' catalog. The central part of the page features a map of Réunion with various data layers overlaid, including coastal zones, pollution risks, and land use. On the left, a 'Couches thématiques' panel lists several layers such as 'Dispositif de Concentration de Poissons - DCP', 'Secteurs statistiques halieutiques', and 'Bassins d'approvisionnement des captages d'eau douce'. The bottom of the page shows the Google logo and the URL 'giml.re/donnees-geographiques/'.

Partage, mutualisation et valorisation des connaissances via SEXTANT

Médiation culturelle et scientifique

Un projet artistique pour partager et diffuser les enjeux du territoire de la GIML

- 6 mois de préparation avec les élèves
- 4 écoles du territoire de la GIML
- 13 classes impliquées
- Près de 300 enfants sur scène
- Plus de 800 spectateurs
- 8 artistes sur scène
- 4 chorégraphes

REGION OUTRE-MER DE LA MER ET DU LITTORAL
www.stpaul.re

SPECTACLE TOTAL ART
SAINT-PAUL HORIZON 2050
AU TEAT PLEIN AIR LE 24 JUN 2015 À 19H

Vèy nou' manyèr viv pou sov la tèr, la mèr, nouz zarlor !!!

AVEC 300 ELEVES DE LA CIRCONSCRIPTION DE SAINT-PAUL 2 :
ECOLES ADELE FERRAND, FLEURIMONT 2, MARCEL LAURET, LECONTE DE LISLE ET.....

SLAM LA KOUR
KWAKWATOR
FRED THEYS

France 93
Région de la Réunion
TCC
Saint-Paul
scène La Halle

Complémentarités et synergies SAGE / GIML



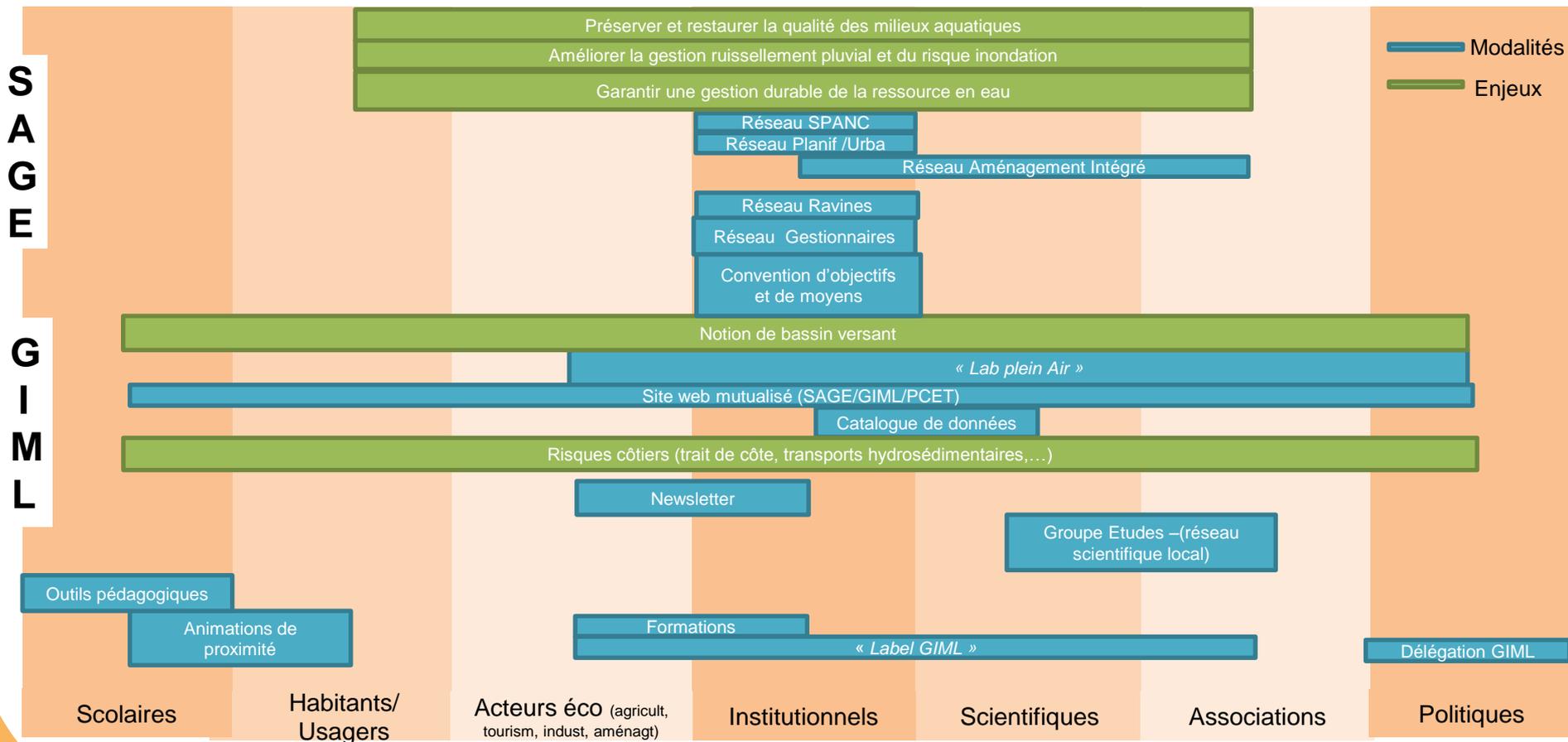
- SAGE : 76 dispositions au PAGD
- GIML: 72 actions inscrites au Plan d'action



Vers un **Plan
d'Animation
mutualisé**

Complémentarités et synergies SAGE / GIML

➤ Vers un Plan de Communication mutualisé



Complémentarités et synergies SAGE / GIML

- Des moyens d'action innovants à réexploiter, voire pérenniser :

- « *Lab plein air* »
- Site web
- Médiation scientifique et culturelle



Complémentarités et synergies SAGE / GIML

Nom: Réseau Gestionnaires Milieux Naturels

Acteurs: PNR, RNMR, RNE, ONF, CD, CBNM, Conservatoire du Littoral

Objectifs:

- Créer une dynamique et des liens
- Valoriser et développer les actions ayant des objectifs communs
- Tendre vers une coordination des actions (transect commun, mutualisations de moyens, de résultats)

Nom: Réseau Ravines

Acteurs: TCO (DEI/DEV/DAPP), DEAL (SEB), Communes, ARS, PNR, ONF, RNMR, RNE

Objectifs:

- Faire connaître aux différents acteurs leurs modalités d'intervention dans les ravines
- Faire remonter les signalements de déchets
- Cibler les secteurs prioritaires
- Mutualiser des fonds au besoin pour les secteurs prioritaires

Animation
de réseau

Nom: Réseau SPANC TCO

Acteurs: Elus et techniciens des SPANC des communes

Objectifs: Vers une harmonisation des contrôles ANC (discours à tenir, considérations techniques, préconisations, tarifications)

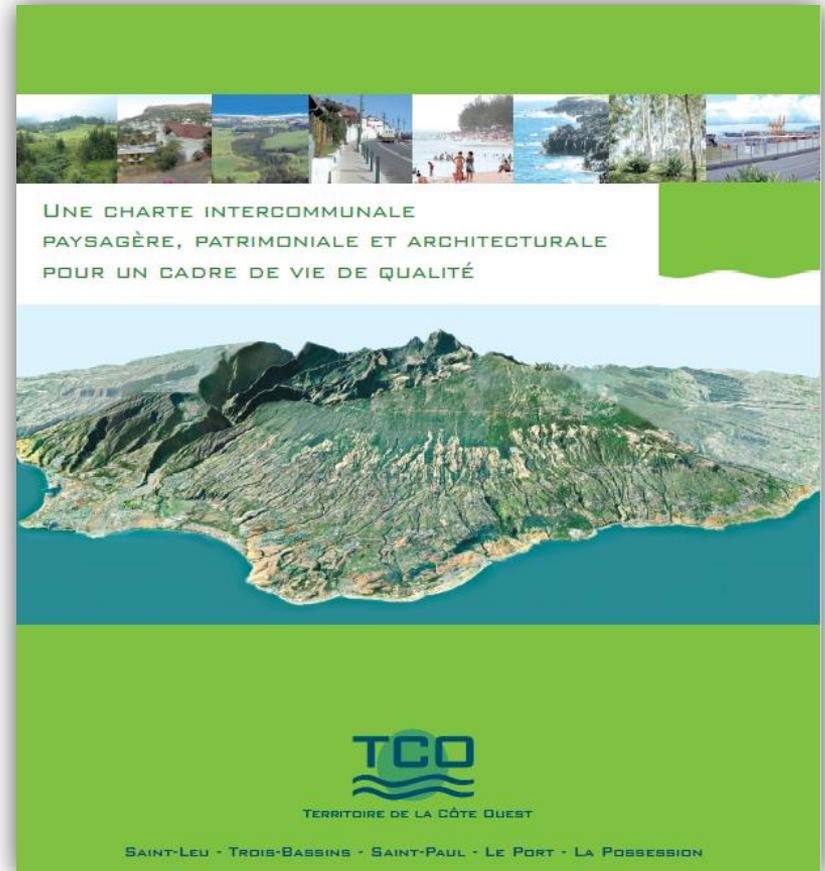
Nom : Réseau Planification/Urbanisme

Acteurs: Services planification et urbanisme des communes

Objectifs: Aide à l'intégration du SAGE dans les documents d'urbanisme et lors de l'instruction des demandes réglementaires

Et la TVB dans tout ça ?

- Charte paysagère du TCO et études subséquentes :
 - sur les rebords hauts des ravines
 - Sur les lisières urbaines
- *Préfiguration de la TVB du TCO*



Et la TVB dans tout ça ?

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
TERRITOIRE DE LA COTE OUEST



LES INTERFACES VILLE-NATURE ET LES LISIÈRES URBAINES

-  Lisières urbaines et ravines au sein des espaces urbains
-  Coupures d'urbanisation (SAR)
-  Espaces naturels de protection forte (SAR) en continuité des espaces urbanisés
-  Autres espaces naturels de protection forte et de continuités écologiques (SAR)
-  Espaces agricoles (SAR)
-  Espaces urbains à densifier, d'urbanisation prioritaire, TRH (SAR) et trame bâtie (BD Topo)



• Le SCoT Ouest « Grenelle »

(arrêté le 09/05/16)

09 - Les lisières urbaines et abords des ravines- Nature, agriculture, paysage et urbanisation.

Les PLU et les projets de développement urbain sont conçus de façon à protéger et valoriser les espaces représentant les limites avec les espaces agricoles, naturels et forestiers contigus, espaces qui concrétisent la relation entre Ville, Agriculture, Nature. Ils visent, en particulier, à y garantir et développer quatre fonctions importantes :

- Paysagère : protection des cônes de vue et des sites classés et inscrits, notamment ;
- Ecologique : avec d'une part, l'aspect biodiversité en y identifiant, en tant que de besoin, les corridors constitutifs des continuités écologiques et d'autre part l'aspect lutte contre la pollution avec, en tant que de besoin, la réalisation d'ouvrages de collecte eaux pluviales et eaux usées, notamment ;
- De qualité urbaine : avec l'intégration d'espaces publics de proximité, de cheminements pour les modes actifs de déplacement, de jardins collectifs et leur contribution à la réduction de l'inconfort thermique dans les espaces urbanisés. Soient toutes fonctions permettant de créer des césures urbaines souhaitables.
- Agricole : en veillant à éviter l'apparition de zones agricoles enclavées et en y favorisant l'agriculture urbaine et périurbaine.

Et la TVB dans tout ça ?

• Le SCoT Ouest « Grenelle »

(arrêté le 09/05/16)

O4 - Les continuités écologiques- La trame verte et bleue

A/ Les continuités écologiques avérées

Les espaces contribuant de manière avérée à la constitution des continuités écologiques sont gérés de manière à contribuer au maintien et à la préservation de la biodiversité caractérisant le territoire de l'Ouest de La Réunion.

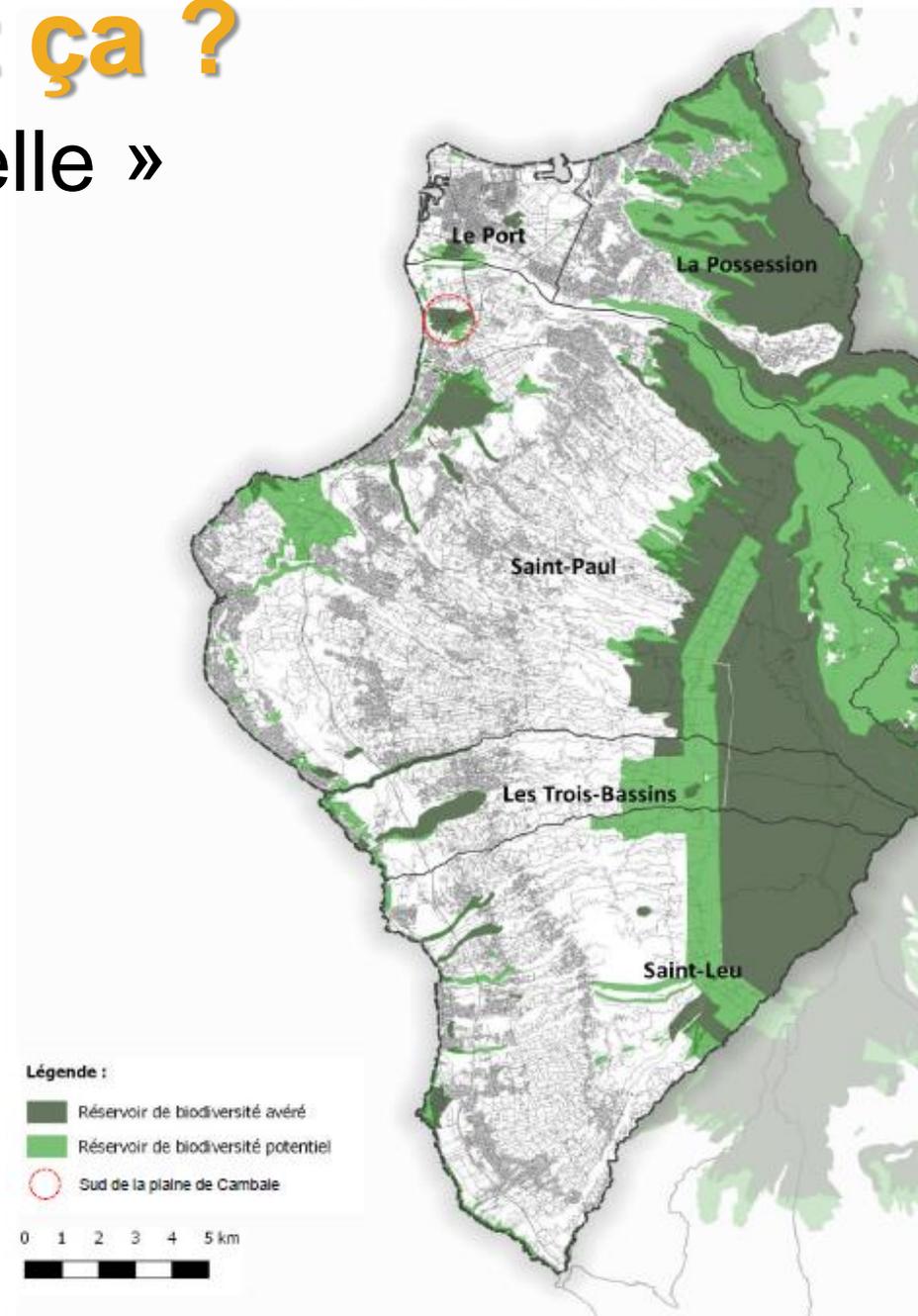
S'agissant des réservoirs biologiques l'orientation O2 s'applique. S'agissant des corridors écologiques la même orientation O2 s'applique à ceux d'entre eux qui ne font pas partie des espaces urbains de référence (voir infra O6). Pour d'entre eux qui sont localisés en superposition des espaces urbains de référence, les plans locaux d'urbanisme veillent à préserver leurs fonctionnalités écologiques et définissent les servitudes visant à leur préservation ou remise en bon état.

B/ Les continuités écologiques potentielles

Les plans locaux d'urbanisme, à leur échelle, identifient, au delà des continuités écologiques avérées, les espaces constitutifs de la trame verte et bleue, réservoirs biologiques et corridors écologiques.

Les éléments constitutifs des continuités écologiques, ainsi définis, qui ne sont pas localisés dans les espaces urbains de référence sont classés en zone N. Pour ceux qui sont localisés dans les espaces urbains de référence, les plans locaux d'urbanisme définissent les règles et servitudes visant à pérenniser ou remettre en bon état leurs fonctionnalités écologique et paysagère.

Les espaces agricoles, naturels, forestiers et urbains, localisés en superposition des espaces de la trame verte et bleue sont gérés en respectant les vocations environnementale, écologique, paysagère et urbaine qui y sont privilégiées.



Et la TVB dans tout ça ?

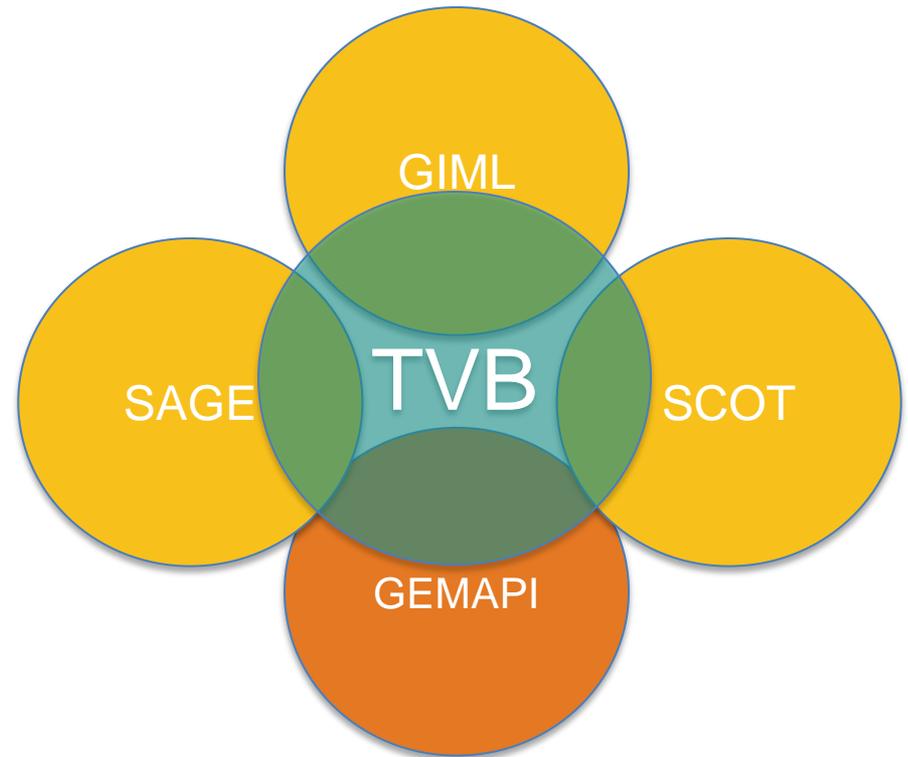
- **Des partenariats à faire vivre avec les acteurs des milieux naturels:**
 - Le Parc national de la Réunion
(*Convention d'application*)
 - La Réserve nationale de l'Etang Saint-Paul
(*membre du CC*)
 - La Réserve naturelle Marine de La Réunion
(*membre du CA*)
 - Le Conservatoire national Botanique de Mascarin
(*membre du CA*)
 - *Etc...*



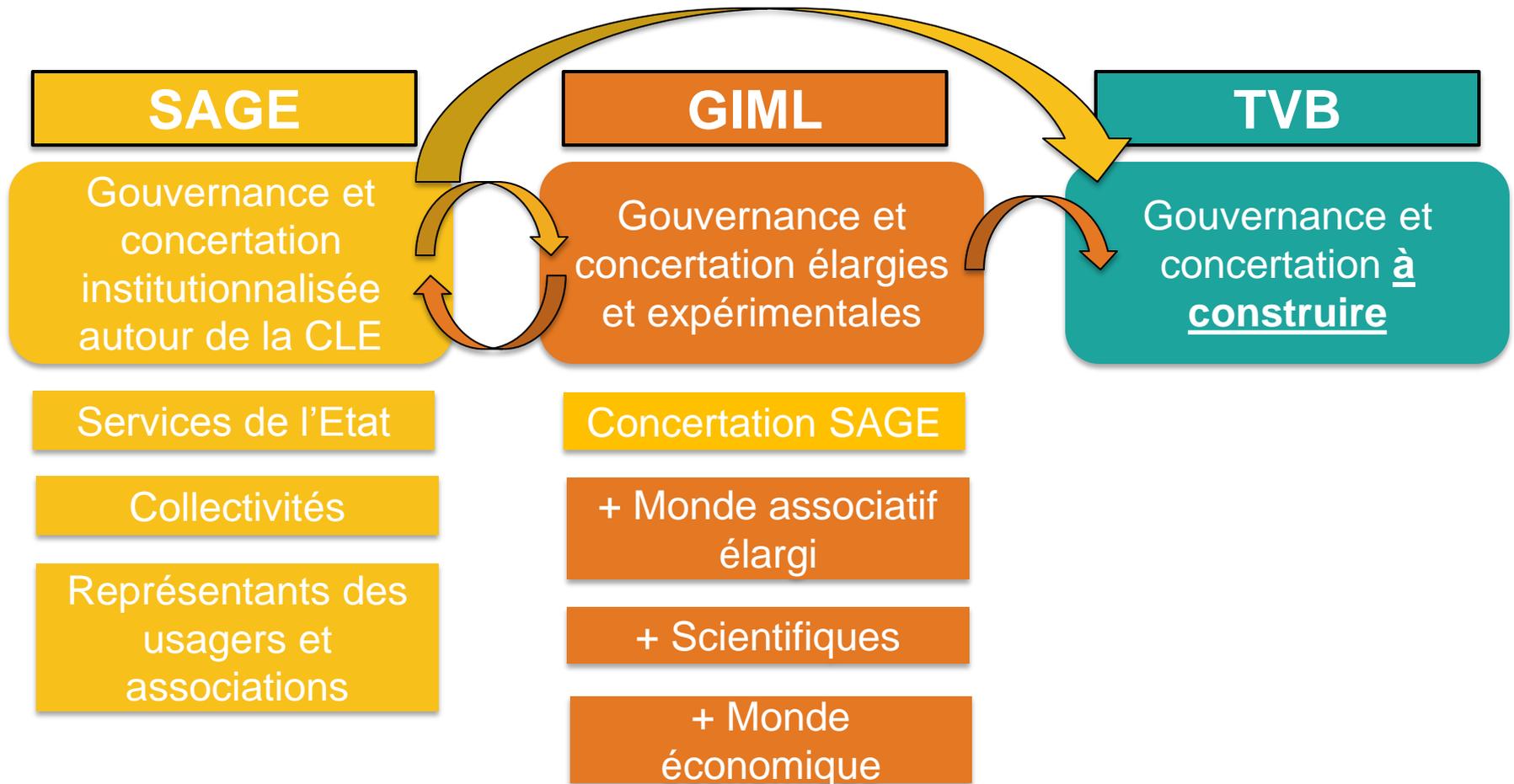
Et la TVB dans tout ça ?

- GEMAPI

Le SCOT, nos partenariats existants, le SAGE et la GIML devront nous permettre d'écrire notre stratégie GEMA et d'avoir une approche opérationnelle cohérente de la TVB



Gouvernance et concertation partagée



**Merci de votre
attention**



Aménagement & Habitat

www.tco.re

Contacts :

Vayana DOMINIQUE

Chargée d'études Eau/ Risques

Animatrice du SAGE Ouest

vayana.dominique@tco.re

Marina TOMADIN

Chargée d'études Biodiversité, Paysage, TVB

Animatrice de la GIML

marina.tomadin@tco.re

**TERRITOIRE
DE LA CÔTE OUEST**

SAINT-LEU · TROIS-BASSINS

SAINT-PAUL · LE PORT

LA POSSESSION